



Le Chemin de la Flânerie, desservant la quasi totalité des îlots du secteur, vient longer les immeubles à l'ouest.

IVR32_20185901245NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation